

L'ÉGALITÉ EN MARCHÉ : LA POLITIQUE PAR LA PREUVE !

Les lesbiennes, les gays, les bi et les trans sont des citoyennes et des citoyens qui votent selon leurs opinions politiques, et non selon leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Mais ils et elles savent que l'égalité des droits se cherche à gauche !

Immédiatement après la victoire de François Mitterrand en 1981, le ministre de l'Intérieur a donné instruction aux services de police d'éliminer toute discrimination à l'égard des homosexuels. Le Préfet de Police de Paris a dissous la brigade de surveillance des homosexuels. L'homosexualité a été supprimée de la liste des maladies mentales en France. En 1982, les socialistes ont supprimé l'alinéa 2 de l'article 331 du code pénal, hérité du régime de Vichy, qui incriminait « quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe ».

En 1999, les socialistes français ont permis la reconnaissance sociale des couples de même sexe en instituant le PACS (Pacte Civil de Solidarité). En 2002, ils ont voté la loi permettant la délégation de l'autorité parentale.

Aux Pays-Bas en 2001, en Belgique en 2003, en Espagne en 2005, les socialistes ont ouvert le mariage aux couples de même sexe. En 2005 également, les travaillistes britanniques ont voté la loi instituant un partenariat civil qui ouvre des droits équivalents au mariage. Les sociaux-démocrates ont voté pour l'institution de partenariats reconnaissant le couple homosexuel en Finlande, en République tchèque et en Norvège, et en défendent le principe en Italie.

Les socialistes ont reconnu l'homoparentalité dans de nombreux pays européens. Comme en Grande-Bretagne en 2005, ils ont ouvert l'adoption aux couples de même sexe aux Pays-Bas en 2001, en Suède en 2002, en Espagne en 2005 et en Belgique en 2006. L'adoption de l'enfant du conjoint a été rendue possible en Allemagne et au Danemark. Les travaillistes irlandais proposent pour 2007 un alignement sur les réalisations de leurs homologues britanniques.

En 2007, les socialistes français proposent l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Le Pacte Présidentiel de Ségolène Royal comprend la mesure n° 87 : Garantir l'égalité des droits pour les couples de même sexe !

J'adhère à HES ! Je veux recevoir plus d'informations...

Nom Prénom

Adresse postale

Adresse électronique

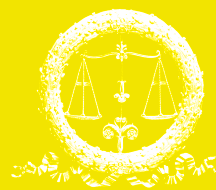
Téléphone



Bulletin à renvoyer à Homosexualités et Socialisme (HES) c/o AGECA, 177 rue de Charonne, 75011 PARIS. Cotisation annuelle à régler par chèque à l'ordre d'HES : 15 € la première année, 30 € les années suivantes. HES est une association créée en 1983 régie par la loi du 1er juillet 1901.

www.hes-france.org - hes@hes-france.org - tél. / fax : +33 1 53 01 28 36

ne pas jeter sur la voie publique - crédits photos : parti socialiste - HES - 2007



Plus juste,
la France
sera
plus forte

2007, ANNÉE DE L'ÉGALITÉ

« Garantir l'égalité des droits
pour les couples de même sexe »

Mesure n° 87 du Pacte Présidentiel
de Ségolène Royal

L'ouverture du mariage aux couples de même sexe et la reconnaissance de l'homoparentalité sont les prochaines étapes d'une très longue marche. Elle a débuté dès les années 1960. Elle nous a conduits en 1981 à la fin de la répression des homosexuels. Elle nous a menés au PACS en 1999. Nous la poursuivrons jusqu'à l'égalité concrète entre tous les couples.

Nous savons qu'au-delà de cette égalité formelle, il nous faudra lutter longtemps contre l'homophobie à l'école, au travail, dans la rue, en France, en Europe et partout dans le monde.

L'ouverture du mariage aux couples de même sexe et la reconnaissance de l'homoparentalité ont fait l'objet de propositions de loi déposées par les socialistes à l'Assemblée nationale. La gauche les a déjà mises en œuvre dans plusieurs pays européens.

Elles comptent parmi les 100 mesures du Pacte Présidentiel de Ségolène Royal : « *Mesure 87. Garantir l'égalité des droits pour les couples de même sexe* ».

Nous voulons, pour notre société, que triomphent les valeurs de notre République laïque : la liberté de choisir sa vie, l'égalité entre tous, la volonté de vivre ensemble.

Depuis 1983, Homosexualités et Socialisme (HES) est fière d'avancer, avec les socialistes, dans cette marche de l'égalité des droits.

LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE A L'ECOLE

C'est Ségolène Royal, ministre de l'enseignement scolaire, qui a inscrit pour la première fois la question de la lutte contre l'homophobie dans les instructions officielles.

LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL

La lutte contre les discriminations au travail sera un élément central des négociations collectives et du dialogue social. Cela aura d'autant plus de poids que les syndicats seront plus forts.

LUTTER CONTRE LA TRANSPHOBIE

« L'identité de genre » sera intégrée, au même titre que « l'orientation sexuelle », dans tous les textes prohibant les discriminations.

PROTEGER LES PERSONNES LGBT PERSECUTEES

Le droit d'asile serait discriminatoire s'il ne s'appliquait pas aussi aux personnes persécutées dans leur pays en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.

RECONNAITRE LES DROITS DES TRANS

Ségolène Royal a confirmé l'engagement pris par les socialistes en faveur d'une dépsychiatriation des parcours de changement de sexe.

le mariage et l'adoption seront ouverts aux couples de même sexe

RECONNAITRE L'HOMOPARENTALITE

C'est Ségolène Royal, ministre de la famille, qui a reconnu officiellement les parents et futurs parents gays et lesbiens et permis, par la loi du 4 mars 2002, le partage de l'autorité parentale entre des parents de même sexe.

OUVRIR L'ADOPTION A TOUS LES COUPLES

Les homosexuels doivent, comme les hétérosexuels, avoir la possibilité de faire valoir la qualité de leur projet familial dans le cadre de la procédure d'adoption.

OUVRIR LE MARIAGE A TOUS LES COUPLES

Dans la continuité de la proposition de loi déposée en 2006 par les députés socialistes, le mariage sera ouvert aux couples de même sexe, dans les mêmes conditions qu'il l'est aux couples de sexe différent.

AMELIORER LE PACS

Le PACS est un statut du couple à préserver et améliorer en matière d'inscription à l'état civil, de régime des biens, de droits sociaux, de droit au logement et de droits de succession.

RENFORCER LA HALDE

La place sera faite dans les instances de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) aux associations de lutte contre l'homophobie. Son pouvoir d'action et de sanction sera renforcé. Des relais seront mis en place à travers des comités locaux.

